

Forum: PNUE

Question: Concilier exploitation et protection de la vie terrestre et aquatique

Soumis par Russie

L'assemblée générale,

*Réaffirmant* que les océans et les mers sont en dangers;

*Regrettant* que certaines initiatives législatives, comme par exemple la loi sur l'interdiction de la pêche au chalut le 3 mai 2022 ai été refusé ;

*Remarquant* que de nombreuses organisations mondiales ont déjà agit pour de nombreuses problématique rencontré comme les membres de l'ONU qui ont signés un texte décisif sur la protection de la biodiversité, ce dernier assure la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine dans les eaux internationales ;

*Constatant* que 12 à 28 % de la part de pêche mondiale est illicite, non-déclarée et non-réglémentée d'après la WWF France. L'impact écologique est élevé car cette pêche massive met en danger certaines espèces et les différents écosystèmes. De plus, il y aussi la présence chaque année de 4.8 et 12.7 millions de tonnes de plastique dans les océans ce qui d'ici 2050 pourrait dépasser la présence des poissons ;

*Remerciant* les mesures prises par l'ONU en 2013 pour lutter contre l'acidification des océans par le dioxyde de carbone, ils sont par exemple mis en place une code d'exploitation pour préserver certaines espèces comme les nodules polymétalliques et par la conférence RIO+20 pour la protection de la biodiversité marine comme par exemple l'association *The Ocean Clean Up* qui a mis en place l'action " The Great Pacific Garbage Patch"qui vise a nettoyer les océans en 5 ans entre Hawaï et la Californie;

*Remerciant*, l'union Européenne qui a mis en place une mission qui servirait à restaurer nos mers et nos océans pour 2030. Ils ont différents objectifs comme protéger et restaurer les écosystèmes aquatiques et la biodiversité ou encore prévenir et éliminer la pollution. Pour cela, ils vont créer des « Blue Parks » à l'échelle de l'UE pour offrir de nouvelles possibilités de restauration et de conservation, et étendre les réseaux de zones marines protégées par exemple.

1- *Propose* à l'ONU d'adopter d'avantage de lois pour accentuer la protection des océans et des mers;

a) Encourager les pays les plus développés à participer à la recherche en investissant dans la recherche et le développement de nouveaux moyens de productions ou de

consommation visant à réduire l'utilisation de plastique et donc la pollution engendré par ces derniers ;

b) Permettre aux pays les plus pauvres ou les moins développés de mettre en place différentes mesures qui limiteraient les conséquences du réchauffement climatique et donc d'être protégés des éventuels dangers liés à la pollution ou au changement climatique, notamment en leur proposant des aides leur permettant de protéger eux même leur propres écosystèmes;

2- *Encourage* l'ONU à créer un fond monétaire semblable au fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) pour financer des projets maritimes comme le projet *Licado* qui vise à limiter la capture des dauphins pour donc préserver la biodiversité, mais aussi donner les moyens aux pays d'entretenir leurs océans ou leur biodiversité comme par exemple aider au nettoyage des océans grâce à la mise en place d'actions menés par les Etats pour lutter contre leur pollution nationale.

3- *Propose*, la mise en place de réglementation pour être certain que les pays respectent la loi et s'assurer de la préservation des océans et de leur biodiversité, comme par exemple la loi pour la reconquête de la biodiversité dont l'objectif est de protéger, restaurer et valoriser cette dernière.

*Remerciant*, l'assemblée générale.

Russie.pnue.VF